

RÉGIME INDEMNITAIRE RO 2015 = RO 2014 + 0 € !!!

pour la 2ème année consécutive **HONTEUX !!!**

Grades filères administrative (cat. B et C), STM, ouvrière, de service, de service social et SIC		Préfectures (Hors Ile de France)			Préfectures Ile-de-France (hors PRIF)			Administration Centrale + PRIF (75)			
		RO 2015	RO 2014	Augmen tation	RO 2015	RO 2014	Augmen tation	RO 2015	RO 2014	Augmen tation	
Catégorie A	Chef de service technique Chef des services SIC	880 €	880 €	+ 0 €	880 €	880 €	+ 0 €	910 €	910 €	+ 0 €	
	Ingénieur Principal des services techniques Ingénieur Principal SIC Chargé d'études documentaires principal	880 €	880 €	+ 0 €	880 €	880 €	+ 0 €	910 €	910 €	+ 0 €	
	Ingénieur des services techniques Conseiller technique service social Ingénieur SIC Chargé d'études documentaires	880 €	880 €	+ 0 €	880 €	880 €	+ 0 €	910 €	910 €	+ 0 €	
	Catégorie B	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle Contrôleur de classe exceptionnelle Assistant principal de service social Technicien de classe exceptionnelle SIC	690 €	690 €	+ 0 €	690 €	690 €	+ 0 €	740 €	740 €	+ 0 €
		Secrétaire administratif de classe supérieure Contrôleur de classe supérieure Technicien de classe supérieure SIC	640 €	640 €	+ 0 €	640 €	640 €	+ 0 €	690 €	690 €	+ 0 €
		Secrétaire administratif de classe normale Contrôleur de classe normale Assistant de service social Technicien de classe normale SIC	590 €	590 €	+ 0 €	590 €	590 €	+ 0 €	640 €	640 €	+ 0 €
		Catégorie C	Agent principal des services techniques (APST) 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie	520 €	520 €	+ 0 €	520 €	520 €	+ 0 €	590 €	590 €
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe Adjoint tech. Principal de 1 ^{ère} classe (ADTP1) Contremaître principal Agent SIC 1 ^{er} groupe			520 €	520 €	+ 0 €	520 €	520 €	+ 0 €	590 €	590 €	+ 0 €
Adjoint adm. principal de 2 ^{ème} classe (AAP2) Adjoint tech. principal de 2 ^{ème} classe (ADTP2) Contremaître Agent SIC 2 ^{ème} groupe			520 €	520 €	+ 0 €	520 €	520 €	+ 0 €	590 €	590 €	+ 0 €
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe (ADA1) Adjoint technique 1 ^{ère} classe (ADT1) Agent SIC 3 ^{ème} groupe			520 €	520 €	+ 0 €	520 €	520 €	+ 0 €	590 €	590 €	+ 0 €
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe (ADA2) Adjoint technique 2 ^{ème} classe (ADT2)	520 €		520 €	+ 0 €	520 €	520 €	+ 0 €	590 €	590 €	+ 0 €	

Des montants de RO différenciés entre C, B et A, et différenciés entre les grades de la catégorie B

FO PREFECTURES a toujours dit STOP à la RO
et DENONCE le nouveau régime indemnitaire dénommé
RIFSEEP* tout aussi injuste que la RO !!!



* RIFSEEP = Régime Indemnitaire de Fonctions, de Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel. Il comprend 2 primes distinctes que sont l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et de l'expertise) et le CIA (complément indemnitaire annuel).

